

→ ACTUALITÉS

→ Libres propos 505 → Textes XXX → Jurisprudence XXX-XXX → Doctrine administrative XXX-XXX
 → Projets, propositions, rapports XXX-XXX → Échos et opinions XXX → À l'international XXX → En région XXX-XXX
 → Chiffres et statistiques XXX-XXX → Agenda → À lire → Au journal officiel

Libres propos

FAMILLE

505

La famille dans tous ses états, colloque du 17 avril 2013 à l'École du notariat

POINTS CLÉS → « La famille dans tous ses états » était le thème du colloque organisé par la chambre des notaires de Paris et l'École du notariat le 17 avril dernier → Plus de 250 participants sont venus y assister → Les notions de mariage, de couple, d'enfant et de famille ont été envisagées du point de vue juridique, historique, philosophique, sociétal → Pratique notariale et demandes nouvelles formulées vis-à-vis des professionnels de la famille ont notamment été évoquées



Jean-François Sagaut, notaire,
coordinateur du colloque

La chambre des notaires de Paris et l'École du notariat ont organisé le 17 avril dernier, dans les locaux de l'École du Notariat, un colloque sur « La famille dans tous ses états » (V. JCP N 2013 n° 15, act. 480). Ce thème éminemment d'actualité, alors que le jour même débutait à l'Assemblée Nationale la deuxième lecture du

projet de loi pour les personnes de même sexe, a réuni plus de deux cent cinquante participants, notaires, professionnels de la famille, magistrats, étudiants... Les notions de mariage, de couple, d'enfant et de famille ont été envisagées du point de vue juridique mais aussi historique, philosophique et sociétal et confrontées à la pratique notariale, ainsi qu'aux demandes nouvelles croissantes rencontrées quotidiennement par les professionnels de la famille.

Les familles dans tous leurs états ? - Introduit par le professeur Michel Grimaldi, le colloque a permis de présenter les mutations contemporaines de la famille et la diversité des situations qu'elle recouvre

désormais. Il en résulte notamment que le mariage est aujourd'hui moins qu'hier un acte fondateur d'une famille. Le couple, dans ses différents modèles, en constitue le creuset naturel mais il est certain que l'enfant occupe désormais une position déterminante de ce point de vue. Le professeur Grimaldi a également évoqué le mariage pour tous et les questions juridiques induites par le projet de réforme, notamment en matière de filiation. Le rappel des principales données statistiques et des sondages d'opinion a illustré la diversité des attentes et des modes de vie des 32 millions de couples dénombrés en France.

Le couple et l'enfant. - La matinée a donné lieu à un échange entre professeurs de droit et notaires sur les questions juridiques soulevées par le couple et la filiation. Sur le couple, Pierre Murat, professeur de droit à l'université de Grenoble 2, a rappelé l'émergence des valeurs démocratiques - liberté et égalité - en droit de la famille et du mariage. Jean-François Sagaut a pour sa part constaté que le couple se présente comme un repère essentiel dans une so-



ciété qui doute de ses valeurs, l'aspiration à vivre en couple allant grandissante mais sous des formes multiples. Il est donc légitime que la loi propose de nouveaux modes de conjugalité. Un nouveau socle pour la famille avec une typologie claire est nécessaire pour restituer à chacune des formes d'union conjugales son identité propre. Sophie Gaudemet, professeur à l'université Paris Sud, et Fabienne Jourdain Thomas, notaire à Paris, ont ensuite évoqué la place centrale de la filiation dans l'évolution familiale, dans les débats d'actualité et dans la pratique professionnelle notariale et notamment : droits de l'enfant ou droit à l'enfant ?, noms de famille, reconnaissance de paternité devant

notaire, adoption simple, filiation reconnue tardivement...

La famille ailleurs et la famille demain. -

Une table ronde sur l'ouverture internationale, animée par Bernard Reynis, conseiller à la Cour de cassation et notaire honoraire, a permis de mesurer les évolutions récentes du droit des familles dans les pays voisins de la France : Maroc, Allemagne, Belgique et Espagne, représentant quatre appréhensions très variées de l'évolution des familles. Le dernier temps de la journée consacré à la réflexion, était animé par Jean-François Humbert, notaire à Paris et président du Cridon de Paris, entouré de la sociologue Irène Théry et du philosophe Thibaut Collin. Le débat a permis de

confronter les points de vue antagonistes des deux personnalités, toutes deux auditionnées au Parlement lors des débats sur le mariage pour tous, et d'échanger sur la famille de demain. François Carré, président de l'École du Notariat a clos la journée en rappelant que « le modèle familial a éclaté, qu'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, au profit d'une individualisation, à tout le moins d'une diversification des comportements et maintenant des statuts ». Une évolution que depuis vingt ans les notaires prennent en compte dans leurs offices et qu'ils continueront à accompagner dans ses prochains développements. Informations et documentation en ligne sur : www.paris.notaires.fr/colloque-des-familles